

Bureau Fédéral

Consultation à distance des 12 et 13 août 2024

Membres ayant répondu à la consultation à distance :

M. Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mme Agnès FAUCHARD

MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT et Gérald NIVELON

A la suite de la décision du Bureau Fédéral du 6 juillet 2024 de mettre fin à plusieurs CTC faute d'avoir signé la convention actualisée prévue, la CTC GRAND COGNAC NAQ0016028 composée de 3 clubs

- COGNAC BASKET AVENIR NAQ0016011
- AL MESNAC NAQ0016016
- AJ MOULIDARS BASKET BALL NAQ0016018

a actualisé sa convention à la suite de la notification de cette décision.

La Commission Fédérale Clubs émet un avis favorable pour la réactivation de la CTC jusqu'à la fin de la convention initiale prévue le 30 juin 2026.

Le Bureau Fédéral est consulté à distance afin de se prononcer sur cette proposition.

Les réponses ont été recueillies par mail les 12 et 13 août 2024 inclus.

Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Validation du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres ayant répondu à la consultation.